Sondages: des marges d'erreur qui nécessitent de relativiser les résultats - Papier d angle, Prev

13/03/2012 18h13 GMT - FRANCE2012-PRÉSIDENTIELLE-PARTIS-UMP-PS-SONDAGE - Monde (FRS) - AFP

Par Jean-Louis PREVOST

PARIS, 13 mars 2012 (AFP) - Un sondage qui donne pour la première fois Nicolas Sarkozy en tête au premier tour, un autre réalisé en même temps dans les mêmes conditions qui replace François Hollande devant les autres candidats: les enquêtes d'opinion sont affectées de marges d'erreur qui nécessitent de relativiser leurs résultats.

"Une des raisons des divergences entre les sondages, c'est qu'il faut avoir à l'esprit qu'ils sont affectés d'une marge d'erreur, à plus ou moins deux points", souligne Mattias Guyomar, secrétaire général de la Commission des sondages.

Un premier sondage Ifop Fiducial pour Europe 1/Paris Match/Public Sénat, réalisé après le meeting géant de Nicolas Sarkozy dimanche à Villepinte, crédite ce dernier de 28,5% d'intentions de vote (+1,5 point) au premier tour, contre 27% (-1,5) à son rival socialiste.

Mais, selon un sondage TNS-Sofres-Sopra Group pour i>TELE, François Hollande reste en tête du premier tour de la présidentielle au lendemain de Villepinte, avec 30% des intentions de vote, un score inchangé depuis deux semaines, tandis que Nicolas Sarkozy est à 26% (-2 points).

Si on retire deux points au score du président-candidat dans le sondage Ifop, on passe alors de 28,5% à 26,5% d'intentions de vote, poursuit M. Guyomar. Si on les ajoute à son résultat pour TNS-Sofres, on est alors à 28% contre 26%.

"Cette situation permet de dire: attention! Il ne faut pas accorder une valeur absolue aux sondages, mais rappeler qu'ils donnent seulement des tendances", souligne-t-il.

La marge d'erreur dépend du nombre de personnes interrogées. Elle est d'un maximum de plus ou moins 3,2% pour 1.000 sondés. Si 50% d'un échantillon de 1.000 personnes a répondu A à une question, il y a 95 chances sur 100 pour que cette réponse A soit donnée dans l'ensemble de la population par un pourcentage situé entre 46,8% et 53,2%. La plupart des sondages d'opinion publiés dans la presse sont effectués sur des échantillons de 1.000 personnes.

Jean-Pierre Sueur, président PS de la commission des Lois du Sénat, coauteur avec le sénateur UMP Hugues Portelli d'une proposition de loi sur les sondages, déplore que ces marges d'erreur ne soient pas plus souvent communiquées.

"Notre texte prévoyait l'obligation de mentionner les marges d'erreurs. Il est regrettable que le gouvernement n'ait pas jugé bon d'y donner suite. Tant que cela ne sera pas appliqué, il y aura inévitablement débat sur les sondages", déplore Jean-Pierre Sueur.